

# **GRAND DOLE**

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe BP 458 - 39109 DOLE CEDEX Tel 03.84.79.78.40 Fax 03.84.79.78.43 info@grand-dole.fr www.grand-dole.fr

#### Référence

N°GD 137/17

#### Objet

Révision du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Site Patrimonial Remarquable de Dole - mise en place de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR)

#### Secrétaire de séance Maurice HOFFMANN

### Rapporteur:

Jean-Pascal FICHERE

**Conseil Communautaire** 14 décembre 2017 **Tavaux - 18h30** 

## **DÉLIBERATION**

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de déléqués titulaires ou suppléants présents : 58

Nombre de procurations: 14 Nombre de votants: 72

Date de la convocation : 07 décembre 2017 Date de publication : 22 décembre 2017

(titulaires éventuellement Déléqués présents et suppléants): JL Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux suppléé par C. Clairotte, JC Robert, R. Pouthier, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, A. Albertini, C. Crétet, M. Giniès, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, A. Douzenel, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, A. Hamdaoui, N. Jeannet, P. Jobez, I. Mangin, S. Marchand, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, H. Prat, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, G. Jeannerod, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot suppléé par M. Barbier, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS. Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, Annule et remplace la n°GD98/17 C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

> Délégués absents ayant donné procuration: M. Berthaud à S. Champanhet, JP Cuinet à C. Bourgeois-République, C. Demortier à S. Marchand, F. Dray à N. Jeannet, D. Germond à P. Jobez, J. Gruet à A. Douzenel, S. Hédin à L. Bernier, P. Jaboviste à C. Nonnotte-Bouton, S. Kayi à I. Mangin, JP Lefèvre à J. Péchinot, E. Schlegel à JB Gagnoux, JM Sermier à JP Fichère, JC. Wambst à A. Albertini, F. David à D. Bernardin.

> Délégués absents non suppléés et non représentés : G. Soldavini, F. Barthoulot, I. Voutquenne, S. Calinon, J. Lombard, A. Diebolt, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriaut, C. François, G. Coutrot, R. Curly.

Par délibération n°GD98/17 en date du 5 octobre dernier, le Conseil Communautaire a mis en place la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable qui, suite à la publication du décret 2017-456 du 29 mars 2017, remplace la Commission Locale du Secteur Sauvegardé. Il peut être retenu, outre les cinq membres de droit (Président, Maire de la ville concerné par le SPR, Préfet, DRAC, ABF), un maximum de quinze membres dont :

- Un tiers de représentants désignés au sein de l'EPCI compétent,
- Un tiers de représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine,
- Un tiers de personnalités qualifiées.

Or, une erreur dans les désignations a créé un déséquilibre entre les trois collèges.

Aussi, vu les dispositions de la loi précitée, et ses décrets d'application,

Vu les articles L. 313.1 du Code de l'Urbanisme et L. 631-3 et D 631-5 du Code du Patrimoine,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **ANNULE** la délibération n°GD98/17 du 5 octobre 2017 pour ce qui concerne la mise en place de la Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable,
- MET EN PLACE une Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable, composée de 5 membres de droit et, en trois collèges de 5 membres, de représentants locaux permettant d'assurer la représentation de la commune concernée, de représentants d'associations ayant



pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine et de personnalités qualifiées.

- DESIGNE au sein de ladite commission, outre les cinq membres de droit précités :
  - comme membres issu de l'EPCI compétent :

Titulaires	Suppléants	
Dominique MICHAUD	Jean-Claude LAB	
Sevin KAYI	Philippe JABOVISTE	
Jean-Marie SERMIER	Catherine DEMORTIER	
Jean-Philippe LEFEVRE	Félix MACARD	
Jean-Claude WAMBST	Timothée DRUET	

comme représentants d'associations ayant pour objet la protection, la promotion ou la mise en valeur du patrimoine :

Associations	Titulaires	Suppléants
Unidole	M. le Président	M. le Vice-Président
Les Amis de Pasteur	M. le Président	M. le Vice-Président
Mission Locale / Roue de Secours	M. le Président	M. le Vice-Président
Université Ouverte	M. le Président	M. le Vice-Président
Le Saint Jean	M. le Président	M. le Vice-Président

et enfin comme personnalités qualifiées :

Titulaires	Suppléants	
Pierre MOGNOL	Pierre MAURIN	
Florence JULLIARD-FERREUX	Jean-Louis CUISANT	
Jacques VUILLAUME	Guy MARTIN	
Bénédicte GAULARD	Colette BRUAND	
Jean-Claude PROTET	Patrick FRANCHINI	

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif ce dossier.

Fait à Tavaux, Le 14 décembre 2017 Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Préfecture
- Sous-Préfecture de Dole
- Trésorerie Principale
- DRAC de Bourgogne Franche-Comté
- Personnes désignées